



# FICHE FAMILIALE ANNUELLE DE RENSEIGNEMENTS

(à remplir une fois par an sauf changement au cours de l'année)

Activité à préciser ci-dessous

Association de : \_\_\_\_\_

Saison : \_\_\_\_\_

**FAMILLE (ayant droit)**

Nom du responsable des enfants : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Date Naissance : \_\_\_\_\_

Tel. Fixe : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_ Travail : \_\_\_\_\_ Adresse E-mail : \_\_\_\_\_

Nom du Père : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date Naissance : \_\_\_\_\_

Nom de la Mère : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date Naissance : \_\_\_\_\_

**ELEMENTS FINANCIERS**

Montant global : \_\_\_\_\_

Réduction : \_\_\_\_\_

Acompte versé : \_\_\_\_\_

**Paiement :**

Année

Trimestre

Mois

	Employeur	Emploi
Père		
Mère		
Médecin de famille : _____		

**ADHESION** Avez-vous votre carte d'adhésion Familles Rurales **OUI**  **NON**

En adhérant à l'association Familles Rurales de ma commune, je soutiens les bénévoles qui créent et font fonctionner au quotidien les services dont j'ai besoin, pour moi-même et/ou mes enfants : je reconnais ainsi l'investissement, l'énergie qu'ils y consacrent dans le but d'améliorer le cadre de vie des habitants et de dynamiser la vie locale.

**IDENTITE DU PARTICIPANT**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_

Ecole : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

**IDENTITE DU PARTICIPANT**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_

Ecole : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

**IDENTITE DU PARTICIPANT**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_

Ecole : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

**J'autorise mes enfants ci-dessus inscrits : (cocher les cases pour autorisation)**

- à rentrer à la maison après le fonctionnement de l'activité uniquement s'ils sont accompagnés d'une tierce personne majeure étant reconnue comme représentante légale ou désignée par la famille, et pour laquelle je m'engage à faire connaître l'identité aux responsables.

- à rentrer seul à la maison à vélo, ou à pied à la fin des heures de fonctionnement de l'activité.

- à être pris en charge par les responsables qui prendront toute décision médicale d'urgence en accord avec les services médicaux.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Conformément à la loi "Informatique et liberté" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Fédération Départementale Familles Rurales, 119 Bd des Etats Unis 85000 La Roche sur Yon.

1 exemplaire de cette fiche adressé à la Fédération permet le justificatif près de la compagnie d'assurances

ASSOCIATION DE : .....

## CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT

### **BUTS :**

Mettre à la disposition des parents un service de dépannage à domicile, pratique et sûr pour leurs enfants, que l'on appelle service « SOS MAMIE ».

### **FONCTIONNEMENT :**

- 1 - Lorsqu'un besoin se présentera, la famille contactera un des responsables qui sont :

- 
- 
- 

- 2 - Le responsable fera remplir à la famille intéressée une fiche qui comprendra :

- Le nom et l'adresse de la famille,
- L'âge des enfants à s'occuper,
- Nom et adresse d'une personne à contacter en cas d'urgence (voisin ou autre),
- Nom, adresse et numéro de téléphone du médecin traitant ou de service,
- La durée du service (heure début et fin),
- Cette fiche sera datée et signée.

**Si un accident ou incident survenait au cours de la durée du service, l'existence de cette fiche prouvera auprès de la compagnie d'assurance que la famille est passée par l'association pour en bénéficier.**

Cette fiche sera remplie en double exemplaires :

- un exemplaire sera remis à la mamie
- l'autre sera conservé par le responsable.

- 3 - Le responsable trouvera la personne qui assurera le service en fonction de l'âge des enfants à s'occuper.

- 4 - La mamie ne devra en aucun cas assurer des tâches ménagères telles que vaisselle, entretien de la maison, etc.

- 5 - La famille bénéficiaire pourra aller chercher et reconduire la mamie à son domicile si celle-ci est éloignée du lieu du service. Les frais de déplacement de la mamie bénévole sont à la charge de la famille.
- 6 - La famille pourra fournir le repas de la mamie qui fera dîner les enfants en même temps. Dans ce cas, le repas de la mamie devra être préparé à l'avance.
- 7 - Toutes réclamations devront être faites au responsable concerné et non à la mamie et vice-versa.
- 8 - Toute famille qui veut bénéficier du service doit compléter une fiche d'inscription. Celle-ci constitue le document de référence concernant l'assurance. Au moment de l'inscription, une carte d'adhérent à « Familles Rurales » sera proposée. Elle donne droit à tous les autres services des « FAMILLES RURALES » locales, départementales et nationales ainsi qu'à un journal mensuel : VENT DES FAMILLES.
- 9 – **L'Association est déchargée de toute responsabilité s'il y a non respect du règlement notamment lorsqu'il y a tractations directes entre famille et mamies bénévoles ou lorsque les parents ne sont pas couverts par la carte d'adhérent.**
- 10 – L'association est déchargée de toute responsabilité s'il y a non respect du règlement notamment lorsqu'il y a transactions directes entre famille et mamie ou lorsque les parents ne sont pas couverts par la carte d'adhérent.

Fait en double exemplaire.

.....; (nom, prénom et adresse du chef de famille) a bien pris connaissance des conditions de fonctionnement du service « SOS MAMIE » et en accepte les termes.

Le : .....

A : .....

Signature